

A lire par les élèves :

Pour comprendre la période de la Révolution française, il faut revenir un peu sur le fonctionnement de la France avant celle-ci. Les seigneurs, les religieux et le peuple se sont petit à petit renommés en 3 ordres : les seigneurs sont devenus les **Nobles**, les religieux sont devenus le **clergé** et le peuple se fait appeler le **tiers état**. Comme avant, la majorité de la population française est constituée du tiers état (paysans, artisans...) mais cela n'empêche pas de grandes inégalités. Par exemple, c'est aux membres du tiers état, les plus pauvres, de payer les impôts. La justice n'est pas non plus la même pour tous.

Peu de temps avant la Révolution française, La France est en crise : elle est quasiment ruinée et le tiers état meurt de faim. Pour calmer la colère montante dans le royaume et trouver une solution pour éviter la faillite, le roi de l'époque, Louis XVI, décidera de convoquer une assemblée générale composée des représentants des 3 ordres : les **Etats Généraux**. Au mois de janvier 1789, Les Français rédigent leurs **cahiers de doléances** (leurs demandes) et élisent les représentants pour siéger à Versailles lors des Etats Généraux.

Dès les premiers jours, les débats sont vifs pour savoir si le vote doit avoir lieu par ordre (c'est à dire une voix pour chaque ordre, pénalisant le tiers état) ou par tête (c'est-à-dire une voix par député, favorisant ainsi le tiers état). Face au refus du roi, les députés du tiers état, accompagnés de quelques députés du clergé et de la noblesse, prêtent le serment de ne pas se séparer avant d'avoir rédigé une Constitution : c'est le **serment du Jeu de paume** et le premier acte révolutionnaire.

Un rapport de force s'instaure entre les députés « du Jeu de paume » et Louis XVI. Ce dernier est conseillé par Necker, favorable aux réformes (changements), et Charles Philippe, frère cadet de Louis XVI (et futur roi de France). Début juillet, Louis XVI renvoie Necker et semble suivre la voie de la fermeté. Les Parisiens, craignant une « Saint-Barthélemy des patriotes » en voyant l'arrivée de 20 000 soldats autour de Paris pour rétablir l'ordre, décident de s'armer : ils prennent des fusils et des canons mais il leur manque la poudre et les munitions. Pour en trouver, ils se rendent à la Bastille, prison royale située en plein Paris. Ne contenant que 7 prisonniers en cet été 1789, elle représentait pourtant le symbole de la monarchie absolue en étant le lieu où le roi enfermait ses opposants sans jugement. Cette journée est sanglante : une centaine de personnes meurent, dont le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille. C'est la **prise de la Bastille**.

Les événements s'enchaînent ensuite rapidement. Les campagnes s'embrasent fin juillet et début août, lors de la « **Grande peur** » : certains paysans s'en prennent au château et brûlent de vieilles chartes symbolisant les droits féodaux. Face aux insurrections paysannes, l'Assemblée constituante tente de trouver une solution. C'est ainsi qu'elle décide lors de la nuit du 4 août, **d'abolir les privilèges**. En quelques heures de débats passionnés, c'est toute la société d'ordre d'Ancien Régime qui est balayée.

Question 1

Faux – Vrai – Vrai – Faux

Question 2 (à l'oral)

Le paysan tend le bras pour demander de l'aide au seigneur et à l'évêque. Ces 2 derniers sont liés. Le seigneur fait une accolade à l'évêque. La main droite de l'évêque montre ici que le paysan doit rester à sa place et qu'il n'est pas question d'aider le paysan « écrasé par les impôts ». On peut y voir une représentation du refus du changement par les membres du clergé et de la noblesse.

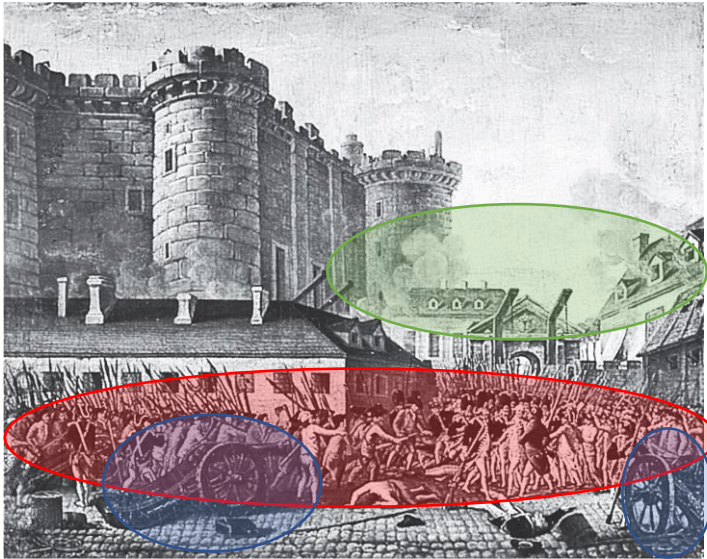
Question 3

Les paysans de Culmont.

Question 4

Ils remettent en cause les privilèges en demandant que chacun paie les impôts en fonction de ses revenus.

Question 5



Question 6

Le vicomte de Noailles (un Noble).

Question 7

4 août 1789, 3 semaines après la prise de la Bastille.

Question 8

- que l'impôt soit payé par tous les individus du royaume selon leurs revenus.
- que les corvées seigneuriales soient détruites

Question 9

Les paysans de Culmont (comme d'autres paysans en France) semblent avoir été entendu. Évidemment il ne faut pas croire qu'ils ont directement influencé la décision de l'Assemblée, mais leurs revendications étaient largement partagées au sein du tiers état.

Je retiens



Pour comprendre :

- Pas de vidéo cette semaine. On travaillera encore 2 séances sur la Révolution française et toutes les vidéos « spoilait » la suite.